

VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE **TPE**

Très Petite Entreprise - Moins de 11 salarié-e-s

**LES ÉLECTIONS TPE VOUS CONCERNENT
DU 22 MARS AU 6 AVRIL 2021**

La CFDT
vous représente



DÉMOCRATIE



SOLIDARITÉ



ÉMANCIPATION



INDÉPENDANCE



AUTONOMIE

VOTEZ POUR LE PREMIER SYNDICAT DE FRANCE

Pour les organismes de formation

La CFDT a récemment obtenu

Un accord complémentaire santé

Avec "une caisse de solidarité" auprès de laquelle les salarié-e-s en difficulté financière peuvent obtenir de l'aide.

Un accord égalité professionnelle

Avec, pour le congé parental, sa prise en compte à 100 % dans le calcul de l'ancienneté et un report des congés payés non pris.

Un accord pour enfant malade

Avec une meilleure prise en charge de la rémunération des congés pour enfant malade.

La CFDT revendique

Une revalorisation des salaires minimums

Avec la mise en place d'une méthode de travail pluriannuelle donnant des garanties sur l'évolution de ces minima.

Un accord sur le télétravail

Avec de nouveaux droits réglementant ce mode de travail, devenu une réalité pour beaucoup de salarié-e-s.

Un accord handicap

Pour favoriser et maintenir l'emploi des personnes en situation de handicap.

**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**
ÉLECTIONS TPE



Espace élections

Synafor : Syndicat national des personnels
des organismes de formation

www.synafor.fr